

Raison et sens de notre pro-testation¹

La confession de foi trinitaire de l'Église

I. Pro-testation

Le terme de « pro-testation » est utilisé ici dans le sens qu'il avait dans le droit de l'Empire médiéval et tel qu'il a été revendiqué lors de la Diète de Spire en 1529 par les luthériens. Ceux-ci rendaient témoignage de leur foi dans le Dieu de l'Évangile (*protestari* : témoigner pour) et rejetaient en son nom ce qui, dans le saint Empire romain de nation germanique, en particulier dans l'Église « romaine » de l'époque, le contredisait. Pro-testation « pour » et pro-testation « contre » allaient de pair et celle-ci découlait de celle-là. Si les luthériens ont été appelés « protestants » à ce moment-là et si cette appellation s'est étendue depuis lors aux différentes branches de la Réforme, tout chrétien, toute chrétienne et l'Église de Jésus le Christ sont « pro-testants » dans le sens originel de ce mot, peu importe qu'ils soient par ailleurs catholiques-romains ou protestants au sens confessionnel, c'est-à-dire qu'ils sont appelés à être des témoins (*testes*) de l'Évangile, témoignant pour lui et contre ce qui lui est contraire.

La pro-testation chrétienne et ecclésiale ne saurait légitimement jamais être partisane ; elle ne saurait absolutiser un point de vue particulier. La foi chrétienne en effet n'est pas un point de vue particulier, dans le sens de partisan. Elle est foi « catholique », universelle, foi de l'Église qu'avec le symbole de Nicée la chrétienté tout entière, de quelque confession qu'elle soit, confesse « l'Église une, sainte, catholique et apostolique ». De même qu'au vrai sens du terme, tout chrétien, toute chrétienne et l'Église catholique romaine sont « pro-testants », de même au sens de la confession de foi tout chrétien, toute chrétienne et l'Église protestante sont « catholiques », c'est-à-dire attachés à la catholicité ou l'universalité de l'Église et de la foi.

La présente pro-testation se fait au nom de la catholicité de l'Évangile. Car avant l'Église et la foi, c'est lui qui a une portée universelle. Celle-ci s'exprime dans la confession de foi de l'Église chrétienne au Dieu tri-un, Père, Fils et Saint-Esprit, Créateur, Rédempteur et Sanctificateur. Nous rappelons les grandes affirmations de la confession de foi – de la pro-testation – de l'Église chrétienne sur la base de l'Évangile. Ce rappel est nécessaire pour fonder notre approche des questions abordées dans les différents textes de cette publication.

II. La confession de foi trinitaire de l'Église

Avec le symbole apostolique tout comme le symbole de Nicée-Constantinople, nous confessons :

– *Dieu comme Créateur du ciel et de la terre*, des choses visibles et invisibles. Qu'est-ce que cela veut dire ?

Nous croyons en un Dieu, Père tout-puissant, de qui viennent toutes choses et vers qui elles tendent. Il est le mystère premier et dernier de tout ce qui est, fondement et fin. Il transcende la création, mais il est aussi immanent à elle comme à son œuvre.

Nous attestons l'unité de la création, mais aussi qu'elle comporte une dimension invisible qui dépasse ce que nos sens nous en livrent et que nous percevons néanmoins (comme réalité angélique et démoniaque) lorsque nous y prêtons attention.

Nous reconnaissons que l'être humain appartient à la création, qu'il dépend d'elle dans sa réalité cosmique et dans sa réalité terrestre, qu'en particulier il est solidaire de la « nature » minérale, végétale et animale, et qu'il est responsable, individuellement et collectivement, de sa relation à la création, et aussi à lui-même et aux autres êtres humains en tant qu'appartenant à elle.

¹ Publié comme « Introduction » de *Nature menacée et responsabilité chrétienne*, Strasbourg, Éd. Oberlin, 1979, p. 9-12.

Nous reconnaissons également que cette responsabilité de l'être humain vis-à-vis de la création et donc aussi vis-à-vis de lui-même et des autres êtres humains, est une responsabilité devant Dieu le Créateur, c'est-à-dire qu'elle engage la destinée même de l'être humain : celui-ci joue ou déjoue sa vocation d'être humain dans la manière dont il assume, ou n'assume pas, cette responsabilité. Lorsque l'être humain assume cette dernière, il œuvre dans le sens de la conservation, de la gestion du monde et il est alors appelé à juste titre un coopérateur de Dieu dans l'œuvre de la création ; lorsqu'il manque à sa vocation, il devient le jouet de son propre arbitraire ainsi que de la création aussi bien visible qu'invisible : il se livre alors à la potentialité démoniaque-destructrice de la création.

Nous reconnaissons encore que la création contient elle-même des « lois » pour la conduite de la vie humaine et que l'être humain doit apprendre à déceler par l'expérience ces lois caractérisées à la fois par leur constance et leur contingence toujours nouvelle. De même nous reconnaissons que la loi révélée de Dieu est le phare à partir duquel les ambivalences inscrites dans la création, en particulier l'ambivalence de la vie et de la mort, doivent être jugées, afin que l'être humain croisse à travers elles dans le sens de sa vocation. Nous concluons de là qu'il incombe à l'être humain de découvrir, à chaque nouvelle génération, sa vocation au sein de la création, dans l'attention portée à son expérience, individuelle et collective et dans l'écoute fidèle du commandement révélé du Dieu Créateur.

Nous reconnaissons que sa responsabilité terrestre n'épuise pas la vocation de l'être humain, puisque, créé comme toute la création par Dieu, il est aussi créé en vue de Dieu et qu'il a ainsi une destinée éternelle.

Nous reconnaissons enfin que le royaume éternel de Dieu qui est ce à quoi Dieu appelle l'être humain, se manifeste et se signifie déjà dans, avec et sous la présente création, lorsque l'être humain y vit et y œuvre dans l'attente de Dieu, et que sa vocation est d'y déceler et d'y poursuivre des valeurs qui, loin d'occulter sa destinée éternelle, annoncent le royaume de Dieu et le font progresser vers lui.

Nous nous savons appelés par conséquent et nous appelons à rejeter les fausses valeurs et les faux-dieux qui ne font que mener l'être humain et la création à leur perte.

– *Dieu comme Rédempteur de la création « tombée »*, c'est-à-dire marquée par une faille qui aliène la création et l'être humain par rapport à leur finalité divine.

Qu'est-ce que cela veut dire ?

Nous croyons en un Seigneur Jésus Christ, le Fils unique de Dieu. De toute éternité image de Dieu et prototype de l'être humain, il souffre, depuis le commencement, de la chute de la création et du péché de l'être humain² ; il souffre dans la création et dans l'être humain. Par son incarnation, il participe non plus seulement de manière universelle invisible, mais désormais de manière concrète et visible, à notre humanité, en vit dans sa personne l'aliénation, assume celle-ci et en porte dans sa mort le jugement.

Sa Résurrection, le troisième jour, atteste de la part de Dieu la victoire, acquise pour l'éternité, sur la faille de la création et de l'être humain, et donc sur le mal, sur le jugement qui pèse sur la création et sur l'être humain, et sur la mort. Elle est la promesse d'une nouvelle terre et de nouveaux cieux.

Nous attestons la portée universelle de l'œuvre rédemptrice du Christ. Elle vaut pour les vivants et pour les morts, pour la dimension visible comme pour la dimension invisible de la création, pour la création non humaine comme pour l'être humain. Elle marque la fin de l'ancien éon, de la chute, du mal, du jugement et de la mort, et l'avènement du nouvel éon, du royaume de Dieu et de sa justice. Désormais, il y a un pardon, une réconciliation, un nouveau commencement, une vie nouvelle ; il y a irruption, dans la foi au Christ, du nouvel éon dans l'ancien et promesse de rédemption, en Christ, pour l'ancien éon. En Christ, pour la foi, ce monde, à travers la mort de ses faux-dieux et la mort de l'être humain ancien à ceux-ci, est promis à une résurrection, à une métamorphose en un monde nouveau. Nous marchons encore par la foi, non déjà par la vue, mais nous sommes appelés à

² 1 Pierre, 19-20 où il est parlé du sang de l'agneau, du Christ « prédestiné avant la fondation du monde et manifesté à la fin des temps ». (Voir également Apocalypse 13, 8 où, selon le texte grec, il faut lire : l'agneau immolé depuis la fondation du monde.)

reconnaître et à poser des signes de la création nouvelle dans la création ancienne et à laisser celle-ci accoucher de celle-là, car la première création tend vers la nouvelle création et s'accomplit en elle.

Nous reconnaissons que l'œuvre rédemptrice du Christ fonde et rend possible une nouvelle manière de vivre, dans la foi, l'espérance et la charité, dans la gratitude, la louange et la gratuité, dans la liberté, la joie et le don de soi, dans la disponibilité, la patience et le service, dans la miséricorde, la justice et le partage, dans le pardon, la force et la fraternité. Cette nouvelle manière de vivre s'insère dans l'éon ancien mais y vit l'éon nouveau, s'insère dans la première création mais en l'ouvrant sur la nouvelle création.

– *Dieu comme Sanctificateur, dans l'Église.*

Qu'est-ce que cela veut dire ?

Nous croyons en l'Esprit saint. Il est la présence du Père et du Fils en l'être humain et dans l'Église. Il vivifie et sanctifie l'être humain par l'annonce de la parole prophétique et apostolique de l'Ancien et du Nouveau Testament, et par les sacrements : par eux, la Parole et les sacrements, du ministère desquels l'Église est chargée, Dieu en Christ par le Saint-Esprit crée et fait croître la foi et l'Église dans laquelle la personne croyante est insérée.

Nous croyons la sainte Église universelle, la communion des saints, déjà présente dans l'Église visible et dans le monde, comme l'humanité nouvelle, prémices de la nouvelle création. Nous attestons que là où la réconciliation est vécue, où de nouvelles relations se nouent, de l'être humain à lui-même, aux autres, à toute la création et aux choses, là la nouvelle création inaugurée par la mort et la résurrection du Christ et l'effusion du Saint-Esprit, est déjà à l'œuvre, et là se trouvent les germes et la réalité de la foi, la semence et la réalité de l'Église. Nous attestons en particulier que par le baptême et l'eucharistie, ainsi que par tous les actes sacramentels célébrés dans la foi, les êtres humains sont sanctifiés dans leur être et dans leurs relations interhumaines, tout comme sont sanctifiés à travers l'eau, le pain et le vin, les gestes et la parole, la création tout entière reçue par l'être humain dans l'action de grâces, ainsi que les relations de l'être humain à elle.

Nous attestons que l'Église est de la meilleure façon signe de la nouvelle humanité et témoin de la nouvelle création quand elle vit dans sa liturgie la sanctification de l'être humain, de la communauté humaine et de toute la création. L'Église prépare et atteste la nouvelle création par la communion fraternelle, la prière et tout son culte, le témoignage et le service.

Nous reconnaissons que l'Église du Dieu tri-un a une mission de sanctification et qu'elle ne peut la remplir que lorsqu'elle se laisse constamment sanctifier elle-même par l'Esprit saint, dans la Parole et les sacrements, la prière et la communion fraternelle.

Nous nous savons appelés par conséquent et nous appelons à vivre de l'Esprit saint et à vivre l'Église, pour faire rayonner, dans la liberté qu'il donne, l'Esprit vivificateur et sanctificateur et la communion nouvelle qu'il suscite, dans le monde et dans la société des êtres humains, et à rejeter toutes les structures du monde et de la société qui s'opposent à l'action vivifiante et sanctifiante de l'Esprit saint et qui aliènent la création de l'être humain.

III. Portée critique de la confession de foi

La confession de foi trinitaire a une portée critique pour la société et en particulier aussi l'économie du monde contemporain, et ainsi pour la manière dont les problèmes qui seront abordés dans les textes qui suivent y sont résolus.

Que signifient en effet les conséquences, que nous avons indiquées, de la foi au Dieu Créateur, Rédempteur et Sanctificateur, à savoir que sont rejetés :

– les fausses valeurs et les faux-dieux qui, absolutisant tels aspects de la création et les instaurant en aspects normatifs, et ce contre le reste de la création et d'abord contre le Créateur, mènent l'être humain et la création à leur perte ;

– es orientations de la raison et les attitudes pratiques, les structures du monde et de la société qui s'opposent à la réconciliation de l'être humain avec lui-même, avec les autres, avec toute la création et

avec les choses, telle qu'elle est fondée dans la rédemption opérée par le Christ et actualisée par l'Esprit Sanctificateur, et qui alors maintiennent l'être humain et toute la société humaine dans l'aliénation, sous la loi de puissances ni rédimées ni par conséquent rédemptrices, et qui mènent le monde et l'être humain sur la pente des contraintes aliénantes et de la fatalité, de l'asservissement et de la mort ?

IV. Portée indicative, normative de la confession de foi

La confession de foi trinitaire a fondamentalement une portée indicative, normative pour la mission de l'Église dans le monde. Cette portée découle clairement de ce qui précède et est le fondement qui inspire les textes ici présentés.

